

Choisissez dès maintenant vos newsletters préférées pour suivre l'actu qui vous intéresse

Découvrir les newsletters

prime gaming

DE L'ÉQUIPEMENT GRATUIT

RÉCUPÉRER AVEC PRIME

Publicité

Accueil > Hauts-de-France

Les colos apprenantes : quatre ans d'existence et le même objectif, la conquête des jeunes défavorisés

Lancées en 2020 sous l'ère Covid, les colos apprenantes sont un bon compromis entre vacances et pédagogie. Elles permettent d'y envoyer ses enfants à moindre frais, sous conditions de salaire et de lieu d'habitation. Exemple à Merlimont.



Wailly-Beaucamp, le 25 août 2023. La colonie de vacances apprenante de l'association Concorde, à La ferme de mon enfance, au parc animalier. - PHOTO PIERRE ROUANET



Par Jade Esposito

Publié: 28 Août 2023 à 19h21

Temps de lecture: 3 min

Partage :



« On peut s'amuser en apprenant ! » réplique Alicia, bientôt 11 ans, à la question de savoir si elle était venue ici plutôt pour apprendre ou pour s'amuser. Comme ses vingt-cinq camarades du Nord, Alicia participe à la colo apprenante de Merlimont. Et effectivement, ici, « la volonté est de prolonger l'apprentissage dans un cadre de vacances, et sans face à face pédagogique » explique Ludovic Talleu, directeur général de l'association Concorde, organisatrice de la colo.

Un apprentissage à travers le jeu, un triple objectif culturel, social et éducatif, c'est donc ce qui différencie ces colonies des autres colonies de vacances.

Sans engagement

Forfait mobile Performance pro équilibre édition spéciale

31,30€
au lieu de 35,30€

orangepro.fr

*Offre réservée aux clients pro en France métropolitaine, disponible uniquement sur internet du 28/08 au 31/10/2023 inclus. Voir offre et conditions sur le site orangepro.fr

C'est à la Ferme de mon Enfance qu'ont rendez-vous les enfants, âgés de 6 à 10 ans, cet après-midi là. L'objectif ? Découvrir de nouveaux animaux (Kuzco le lama et Chwubacca le dromadaire en tête d'affiche), apprendre à monter à cheval... et « *apprendre surtout le vivre ensemble* », précisent Salomé et Jacques, deux animateurs de la colo. Par dessus tout, leur plaisir, c'est que les enfants « *sortent grandis* » de cette expérience. À la colo apprenante de Merlimont, la majorité des enfants viennent de la MSA, la mutuelle santé agriculteur. De par le métier de leur parent, « *on ne part pas souvent... ou alors sans eux* » témoignent Florine et Lola, des habituées de ce genre de vacances.



Wailly Beaucamp, le 25 août 2023. La colonie de vacances apprenante de l'association Concorde, à La ferme de mon enfance. - PHOTO PIERRE ROUANET

Un dispositif restreint à certains budgets

Lancées pour la quatrième année consécutive par le Ministère de l'Éducation nationale, ces colos sont en fait l'un des effets secondaires de la période Covid. Pour palier la fermeture des écoles, [Jean-Michel Blanquer](#) (ministre de l'Éducation d'alors) lance les « Vacances apprenantes » dont le dispositif des colos apprenantes fait partie. Pour en être, la notion d'apprentissage ne suffit pas. Un label doit être décerné aux organismes. Entre autres conditions, l'organisateur doit mettre l'accent sur certains critères, comme le développement durable ou la qualité du projet pédagogique. Mais à la fin du séjour, « *pour les enfants, ils sont juste en colo. Ils apprennent sans s'en rendre compte* » synthétise le directeur.



Wailly-Beaucamp, le 25 août 2023. La colonie de vacances apprenante de l'association Concorde, à La ferme de mon enfance. - PHOTO PIERRE ROUANET

Pour bénéficier d'un tel service, les familles ne doivent pas dépasser un quotient familial supérieur à 1500 euros. Les jeunes des zones rurales ou placés en foyers peuvent eux aussi être de la partie. En tout, ce sont [500 euros par semaine et par enfant qui sont alloués par les départements](#), en lien avec le ministère de l'Éducation. Le reste est à payer par la famille « *mais jamais plus de 200 euros* » garantit Olivier Derycker, président de Concorde depuis 2014, qui a encore permis à 300 enfants de partir cet été à moindre frais.



Wailly Beaucamp, le 25 août 2023. Olivier Derycker, président de Concorde, et Ludovic Talleu, directeur général de l'association. - PHOTO PIERRE ROUANET

« Pieds et poings liés »

Sur tout le territoire national, 225 000 mineurs défavorisés sont partis en colo grâce à ce dispositif entre 2020 et 2022. Qu'en sera-t-il pour les prochaines années ? « *On est pieds et poings liés* » confie le président. En cause, [une initiative purement politique](#), soumise donc à ses aléas. Chaque année, c'est un décret qui détermine les conditions des colos : publié tardivement, modifié à l'envie de ses rédacteurs, il est vecteur de quelques sueurs froides.

En attendant, diplôme d'initiation à l'équitation en poche, les enfants sont fatigués mais fiers, s'applaudissent et repartent le sourire aux lèvres. Et si l'on doute encore de l'engouement, il suffit de leur demander s'ils comptent revenir : 25 grands « *ouuuii !* » enthousiastes vous répondront. Si l'avenir des colos apprenantes a une chape de plomb au-dessus de la tête, il s'agit pour l'instant de se réjouir du temps que cela a duré.

Pour obtenir de plus amples informations sur les colos apprenantes contactez l'association Concorde via contact@asso-concorde.fr

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Vacances](#) [Famille](#) [Social](#) [Merlimont \(62155, Pas-de-Calais\)](#)